



Appel à candidature : délégué(e) national(e) de l'ANRAT

publié le 23/02/2009

Profil de poste et dépôt des candidatures

Descriptif :

Conditions de profil de poste et de dépôt des candidatures

Sommaire :

- Présentation du poste
 - Profil et qualités requises :
 - Dépôt des candidatures
-

● Présentation du poste

L'ANRAT, *Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale*, fondée en 1983, réunit des enseignants et des professionnels du théâtre, engagés dans l'éducation artistique et culturelle pour promouvoir et développer les pratiques théâtrales au sein de l'École, en et hors temps scolaire. Son conseil d'administration se compose de deux collèges : un collège « éducation » (11 personnes) et un collège « culture » (11 personnes) ; elle est présidée actuellement par M. Emmanuel Demarcy-Mota, directeur du Théâtre de la Ville à Paris.

L'association est constituée d'un réseau d'adhérents et de relais régionaux sur le territoire national.

Vous pouvez consulter le site de l'[ANRAT](#) 

ou les contacter par [courriel](#)

Le poste de délégué(e) national(e) à pourvoir concerne : un Professeur(e) de l'enseignement public détaché(e) auprès de l'Association Nationale de Recherche et d'Action théâtrale (ANRAT) dont le siège est à Paris, 38 rue du Faubourg Saint Jacques – 75014.

Contrat : passé entre le personnel détaché et l'association, aux conditions générales du détachement de fonctionnaires de l'administration auprès de structures d'accueil.

Descriptif du poste : le(a) délégué(e) national(e) assure la **direction de l'association** en étroite collaboration avec l'administratrice. Ils sont assistés par une chargée de mission.

Avec les autres membres de l'équipe permanente, sous l'autorité du Président de l'association et en accord avec le Conseil d'Administration, le fonctionnaire détaché auprès de l'ANRAT :

- Met en œuvre les orientations décidées par le CA.
- Réunit l'ensemble des conditions pour la réalisation des actions concrètes de l'association, conçues et mises en oeuvre par elle (rassemblements, séminaires, colloques, formations etc...).
- Anime le réseau des adhérents et des relais régionaux.
- D'autre part, le(a) délégué(e) national(e) assure en totalité la fonction de **rédacteur en chef** de toutes les éditions et co-éditions de l'association (Trait d'Union, numéros « hors série », Cahiers théâtre/éducation, Ateliers de théâtre (avec Actes Sud), ainsi que des produits internet : lettre électronique aux adhérents, site internet...).

En l'absence du Président, le(a) délégué(e) national(e) assure, en lien avec les autres membres de l'équipe

permanente, les fonctions de représentation de l'association et assure le suivi des relations avec les ministères et organismes qui subventionnent l'association.

● Profil et qualités requises :

Capable de synthétiser des informations et des données qu'il/elle aura su recueillir auprès des acteurs du terrain et des partenariats institutionnels, le/la professeur(e) détaché(e) sera en mesure d'élaborer et de défendre, pour le compte de l'association, des programmes d'action recueillant un sentiment général de nécessité et de pertinence ; savoir travailler en équipe et savoir animer cette équipe sont deux qualités indispensables.

Par ailleurs le poste nécessite :

- Une bonne connaissance du milieu théâtral et de ses principaux acteurs, ainsi que de la vie associative.
- Une connaissance réelle des mécanismes, dispositifs, textes administratifs réglementaires tant du côté de l'Education nationale que du côté de la Culture.
- Une connaissance et une expérience personnelles en matière d'éducation culturelle des jeunes en théâtre.
- Des capacités rédactionnelles : le fonctionnaire détaché aura la responsabilité entière de toutes les publications de l'association.
- Des capacités d'engagement, de disponibilité (travaux parfois en week-end), mais aussi capacités d'analyses, d'organisation et d'anticipation sur les conduites associatives à mettre en œuvre.
- Au plan personnel, le candidat devra faire preuve de rigueur, de concentration, d'énergie et d'inventivité pour informer et animer l'ensemble du réseau de l'ANRAT, adhérents relais et amis.
- Une maîtrise correcte des outils informatiques (*Word, Excel*) est indispensable.

● Dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser à Emmanuel Demarcy-Mota, Président de l'ANRAT, au 38 rue du Faubourg Saint Jacques - 75 014 PARIS, **avant le 15 mars 2009**. Le CV complet du /de la candidat(e) sera accompagné d'un exposé d'intentions et d'un rapide projet (une page de 3000 signes environ).

Les candidatures seront examinées par une commission formée de représentants du CA de l'ANRAT et des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture qui procéderont à une première sélection de candidats.

Un entretien complémentaire pourra être proposé aux candidats retenus dans la première liste.

Le choix définitif sera soumis au CA de l'ANRAT, et à son Président à qui appartient la décision finale.